

APPEL À CANDIDATURES

A'LIENOR procède à un appel à candidatures pour l'agrément d'entreprises de dépannage-remorquage VL (PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes) pour porter assistance aux automobilistes en panne ou accidentés sur les secteurs 1 (Nœud Autoroutier A62/A65 – AS 32/Captieux), 2 (AS 32/Captieux – AS 62/Sarbazan), 3 (AS 62/Sarbazan – AS 95/Cazères), 4 (AS 95/Cazères – AS 127/Miossens) et 5 (AS 127/Miossens – Nœud Autoroutier A65/A64) de l'autoroute A65.

-> 2 ENTREPRISES pour chacun des secteurs assurant une astreinte une semaine sur deux

-> CHAQUE ENTREPRISE POURRA CANDIDATER POUR UN OU PLUSIEURS SECTEURS

L'entreprise devra :

- Posséder des installations proches du secteur concerné pour intervenir sur les lieux de la panne ou de l'accident dans les trente minutes maximum après l'appel,
- Posséder au minimum deux dépanneuses homologuées par la DRIRE dont l'une au moins aura la capacité suffisante pour évacuer les véhicules d'un PTAC égal à 3,5 tonnes,
- Disposer d'un personnel d'intervention ayant une compétence et/ou une qualification professionnelle dans le domaine du dépannage et du remorquage,
- Être en mesure d'assurer des permanences 24 heures sur 24, en fonction d'un tour de service,
- Être en mesure à la demande des forces de l'ordre ou d'A'LIENOR d'intervenir en renfort en cas de défaillance du dépanneur de permanence ou d'évènements exceptionnels,
- Prendre en charge le véhicule et ses occupants jusqu'à la fin de l'intervention.

DURÉE DE L'AGRÉMENT : 5 ans

Le dossier de consultation, comprenant notamment le règlement de consultation et le cahier des charges sera remis sur demande au candidat qui en fait la demande par courriel avant le **Vendredi 13 Mars 2026 - 12h** à l'adresse : julien.vergez@a65-alienor.fr.

Réception des offres :

Date limite de réception des offres : avant le lundi 20 avril 2026 – 12h00.

Les dossiers remis hors délai ou dans une enveloppe non cachetée ne seront pas retenus.

Adresse et conditions de remise des offres : ces renseignements sont précisés à l'article 7 « conditions d'envoi et de remise des offres » du REGLEMENT DE CONSULTATION

Renseignement administratif :

Au choix : Pour tout renseignement, veuillez contacter Monsieur Julien VERGEZ au 05.59.81.47.45 ou julien.vergez@a65-alienor.fr

Ces renseignements sont précisés à l'article 3.2 « demande de renseignements complémentaires » du REGLEMENT DE CONSULTATION.